

Promotion de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive au Bénin: les leaders religieux et communautaires s'engagent.



Dans le but d'atteindre sa vision, celle de parvenir à zéro décès maternel évitable lié aux avortements clandestins et à risques au Bénin, les jeunes de la [Coalition des Jeunes pour l'Avortement Sécurisé COJAS-Bénin](#) Bénin ont réuni, avec l'appui technique et financier de [Ipas](#) FA, les leaders religieux et communautaires pour un plaidoyer afin de renforcer leur engagement à œuvrer pour l'accès aux Services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) y compris l'Avortement

Sécurisé.

La première phase du plaidoyer s'est tenue le 4 mai à Grand Popo, à la salle Mono de l'hôtel Bel Azur.

À travers diverses communications et activités de CVTA, les leaders se sont imprégnés de l'enjeu, du cadre juridique et légal qui encadre l'avortement dans notre pays. À entendre les témoignages, ceci leur a permis de lever les nombreux mythes et fausses idées reçues ainsi que les mauvaises interprétations du cadre légal et juridique encadrant l'avortement au Bénin à l'instar de la loi 2021-12 du 21 décembre 2021. C'est ainsi qu'à travers leur engagement matérialisé par des poses de signatures, ils s'engagent à adhérer à la vision de la coalition et à promouvoir l'accès aux SSR y compris l'avortement sécurisé. Dès le retour dans leurs communautés respectives.

Ils ont promis vulgariser la vraie information auprès de leurs pairs afin de leur faire comprendre l'enjeu lié aux décès maternels dont la plupart sont évitables, et surtout faire comprendre aux communautés à la base que l'avortement n'a jamais été légalisé au Bénin.

□